

Petites nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **14 (1938-1939)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il importe néanmoins d'arrêter l'organisation en temps de paix déjà. Un système improvisé au dernier moment ne répondrait pas aux exigences. Les besoins de l'économie en temps de guerre sont expressément réservés dans le projet.

Il est nécessaire d'introduire dans les services complémentaires une spécialisation beaucoup plus poussée que jusqu'ici. Chaque homme doit connaître son incorporation. Certaines catégories seront organisées en unités et détachements encadrés; une partie de ces unités et détachements se rassembleront immédiatement à la mobilisation de guerre et devront être dès cet instant prêts à fonctionner. Ces formations devront donc être instruites et entraînées à l'avance. Force sera donc d'appeler une partie de ces hommes des services complémentaires à des cours d'instruction en temps de paix. La durée de ces cours sera, cela va de soi, limitée au strict nécessaire. Mais il n'est pas possible de fixer cette durée dans la loi, car elle variera selon les catégories et les circonstances. La durée des cours doit être fixée par l'Assemblée fédérale. Ces cours seront considérés, à tous égards, comme un service militaire.

Les dispositions relatives au retrait de l'armement et de l'équipement personnels doivent en outre être adaptées à l'existence des services complémentaires armés. Il faut aussi prévoir l'inspection obligatoire pour les hommes du service complémentaire qui doivent entrer au service avec leur armement et leur équipement militaires. Les articles 93 et 99 de l'organisation militaire doivent être modifiés en conséquence. La prolongation des obligations militaires jusqu'à 60 ans ne produirait tous ses effets que dans 12 ans, lorsque la première classe d'âge qui aura passé du landsturm dans les services complémentaires, aura atteint sa 60^e année. Les résultats complets de la réorganisation du service complémentaire ne seraient obtenus que dans 40 ans.

Le Conseil fédéral a la conviction que nous obtiendrons en ce moment suffisamment de volontaires pour porter à un chiffre provisoirement assez fort les effectifs du service complémentaire, et que l'on peut renoncer à astreindre à nouveau aux obligations militaires les hommes qui ont été libérés à leur sortie du landsturm.

Un grand chef qui disparaît

Colonel divisionnaire Roger de Diesbach †

La disparition soudaine, à l'âge de 62 ans, de l'ancien commandant de la 2^e division, a causé une vive émotion dans toute la Suisse et notamment en Romanche, où il était connu et apprécié hautement.

Fils de Louis de Diesbach, conseiller national, il appartenait à une vieille famille aristocratique qui donna des chefs à plusieurs régiments du service étranger dans les siècles derniers. Il avait hérité du reste des traditions de ses ancêtres et l'on sentait passer en lui, lorsqu'il parlait ou écrivait, le souffle héroïque des de Diesbach à l'âme généreuse et au patriotisme élevé.

Il fit ses études de droit à l'Université de Fribourg où il conquist son grade de docteur. Mais de bonne heure, obéissant à un sentiment qui le poussait impérieusement vers l'armée, il abandonna la jurisprudence pour se consacrer à la carrière militaire où il conquist brillamment les plus hauts grades.

Il fut lieutenant de cavalerie en 1896 et passa à l'état-major général comme capitaine de 1906 à 1912. En qualité de major, il commanda successivement le groupe de dragons 1, puis les bataillons d'infanterie fribourgeois 16 et 17.

En 1917, en pleine guerre, il passe lieutenant-colonel et commande le régiment 7. Durant les tragiques journées de novembre 1918, il eut, avec les régiments fribourgeois et avec ceux d'autres cantons, la périlleuse mission de faire régner l'ordre dans la ville de Berne, où les grévistes tentaient de renverser le gouvernement. Là encore, on apprécia son calme, sa fermeté et la dignité des troupes qu'il commandait.

C'est en 1923 qu'il prit le commandement de la brigade 4, composée des troupes neuchâteloises et fribourgeoises. C'est à lui qu'on doit, après les essais qu'il fit en 1929, certaines dispositions tactiques, basées sur l'utilisation de petites divisions (patrouilles de chasse) judicieusement disposées sur le terrain, chargées de harceler et d'inquiéter l'ennemi.

Enfin, il prit le commandement de la 2^e division qui fut le couronnement d'une carrière utile à l'armée et au pays.

Soit dans les milieux militaires, soit dans la vie civile, le défunt laisse le souvenir d'un parfait gentleman doublé d'un grand soldat. Il était certainement l'aristocrate racé aux belles manières, à l'esprit fin; mais, il savait parler à l'humble soldat comme au chef avec la même bonhomie et le même sentiment d'égalité et de bienveillance.

En lui, la Suisse et l'armée viennent de perdre un de leurs meilleurs officiers et un citoyen dévoué à la chose publique.

Petites nouvelles

Le contingent des recrues à instruire l'année prochaine sur la base des opérations de recrutement est estimé à 21,580 hommes. Ce nombre est inférieur de 430 au chiffre prévu dans le budget. La réduction affecte notamment l'infanterie et les troupes légères motorisées. Les dépenses totales pour l'instruction des recrues sont budgetées à 11,6 millions de francs en chiffre rond. Si elles sont plus élevées que les années précédentes, malgré la diminution du nombre des recrues, cela tient à l'instruction des recrues d'aviation, qui nécessite une plus grande dotation en munition et en véhicules à moteur.

Pour les différentes armes, les contingents suivants de recrues sont prévus: infanterie 10,970, troupes légères 1465, artillerie (avec train et convoyeurs) 4835, aviation et défense contre avions 780, génie 1245, service de santé (avec train) 1150, subsistances 450 et transports automobiles 685.

★

La seconde et dernière école de recrues de l'année des troupes de défense contre-avions, qui a pris fin au début de novembre, était dotée notamment d'une btr. de canons Schneider de 7,5 cm, d'une btr. de canons automatiques de 37 mm de la Fabrique fédérale d'armes et d'une btr. de canons automatiques de 20 mm du modèle Oerlikon. L'attribution définitive de ces matériels n'est pas encore faite et l'on commence à désespérer vraiment de connaître jamais le choix qui sera fait entre les diverses pièces à l'essai depuis tantôt deux ans.

★

Dans une séance du Conseil national, le chef du Département militaire fédéral a donné des précisions quant à l'achat des avions étrangers ultra-rapides, appelés à suppléer au manque de vitesse de nos machines de chasse actuelles. Il est probable que d'ici l'automne prochain, ce programme sera entièrement réalisé. Il n'a pas manqué de souligner et approuver les efforts tentés en faveur d'une industrie nationale d'aviation.

★

Comme on le sait, le Conseil fédéral se montre toujours opposé à la nomination d'un général en temps de paix. Le « Soldat Suisse » qui s'est exprimé à deux reprises sur cette question, est toujours de l'avis que le chef d'état-major général est le seul officier supérieur qualifié pour prendre le commandement en chef de l'armée, au moment opportun, avec le maximum de préparation à cette lourde tâche.

★

Cet automne, il y a eu exactement 25 ans que, pour la première fois, des aviateurs ont pris part officiellement aux ma-

nœuvres de notre armée. Ils n'y jouèrent évidemment qu'un rôle très restreint, l'aviation n'en étant encore qu'à ses débuts.

Il convient de rappeler que les deux partis en présence disposèrent chacun d'une machine, l'une pilotée par le Bernois Oscar Bider, l'autre par le Soleurois Borrer. Entre les deux, elles développaient à peine 160 cv.

C'est en 1913, que fut organisée la collecte nationale en faveur de l'aviation militaire qui rapporta en peu de temps plus de 1,7 million de francs. Ce qui permit, en quelque sorte, de créer les bases de la nouvelle arme qui devait prendre par la suite l'importance que l'on sait.

★

La motorisation des armées est aussi un problème à l'ordre du jour, mais elle coûte cher si l'on en juge par les chiffres ci-après: un véhicule à moteur pouvant circuler à travers champ vaut 25 à 30,000 francs. Un petit tank de 4 tonnes atteint, tout équipé, 80 à 90,000 francs, tandis qu'un tank de 7 tonnes dépasse largement les 100,000 francs. Pour fixer les idées, disons que la motorisation de toute notre artillerie de campagne reviendrait à 30 ou 35 millions de francs, sans compter les bâtiments nécessaires pour abriter 1000 véhicules, ni leur entretien et leur renouvellement.

★

Nous ne devons pas oublier que ce fut à la motorisation de leur armée de campagne que les Italiens durent la rapidité de leur succès en Abyssinie. Leur parc motorisé comptait sur place 10,000 camions, dont nombre de « tous terrains », et ceci malgré les 20,000 chevaux et les 60,000 autres animaux de bât à disposition. Ces véhicules eurent à transporter, outre certaines troupes, la munition et la subsistance, 5000 appareils téléphoniques, 1000 centraux téléphoniques, 800,000 km de fil, 10,000 tonnes de ronces artificielles, 300,000 outils divers, 9000 réservoirs, 4000 tonnes de ponts métalliques, 1500 baraquements, etc., etc., destinés à l'équipement des dépôts secondaires.

★

Les troupes allemandes de D.C.A. possèdent un canon-mitrailleur de 37 mm pouvant tirer à la cadence de 350 coups à la minute. Pour le détacher de sa remorque-tracteur et le mettre en btr., il faut dix secondes au plus avec une équipe de cinq servants.

Il carro d'assalto

La chimica, la batteriologia, l'aeroplano, il cannone saranno le armi essenziali della guerra futura. Armi che agiranno in stretta intimità tattica. Più libera, più indipendente e più veloce l'aviazione sostituirà all'inizio delle ostilità la cavalleria, di un tempo ormai tramontato. Il dinamismo che impronerà la guerra futura pone termine alla trincea che doveva essere espugnata di viva forza dalle truppe d'assalto il cui tragico compito consisteva nel far esplodere mine, superare reticolati, far tacere nidi di mitragliatrici, scalare parapetti, invadere camminamenti e tutto questo sotto le raffiche micidiali del fuoco incrociato, sotto lo scroscio degli shrapnells, in un inferno di esplosioni delle granate a mano, abbrustoliti dai lanciafiamme nel crepitare della fucileria, soffocati da emanazioni gassose. Tale sforzo, tale eroismo era superiore alle possibilità umane. Si tentò di semplificarlo coll'intensa preparazione, coll'uso a massa dei grossi calibri e col bombardamento aereo, ma tale preparazione istruiva l'avversario a preparare posizioni arretrate contro le quali si infrangevan miseramente le truppe che seguivano l'azione.

Fu così nel settembre del 1916 fecero apparizioni sui campi delle battaglie, in Francia, i primi carri d'assalto. Nulla di nuovo del resto se si pensa che già a Morgarten e Laupen i nostri confederati rompevano i quadrati delle truppe imperiali con semplici carri trainati da focosi destrieri, carri che mostravano alle ruote, al timone lunghe lame ed appuntite lance che producevano nella massa nemica varchi entro i quali si precipitava la fanteria elvetica rendendola invitta in ogni battaglia.

Molti tecnici si occuparono dei carri d'assalto, ma

il merito maggiore va a Murray, sebbene l'invenzione propria sia dell'inglese Stern e del francese Estienne. Le caratteristiche del tank sono: la mole ed il peso (80 tonnellate, Francia) motore, cingoli, armamento (cannoni da 75, Francia), equipaggio (13 uomini, Francia), invulnerabilità alla fucileria, alle mitragliatrici, alle bombe a mano. Nulla arresta questa fortezza mobile. Appiattisce reticolati supera pendenze incredibili, varca fossati paurosi, sradica alberi (80 cent. di diametro, Francia), sfonda muri, case, mentre dai suoi fianchi sibilano getti di ogni sorta di proiettili e di fiamme. Contro tali ordigni di guerra non vale l'eroismo, la baionetta, il fucile, la bomba a mano, la mitragliatrice, l'emissione gas; unicamente armi speciali, il cannoncino antitank, le mine preparate in precedenza e fatte brillare al momento esatto con dispositivo di accensione elettrico può arrestarli.

Dalla « Rivista Militare Ticinese » trascriviamo un interessante articolo sull'impiego dei carri d'assalto nella interminabile guerra di Spagna, convinto di far opera educativa per il corpo dei nostri quotati sott'ufficiali e per tutti i componenti del nostro esercito.

«... Il carro armato moderno non è più comparabile a quello del 1917. Il carro della guerra mondiale avanzava ad una velocità di sei km all'ora. Il carro moderno raggiunge una velocità di 40 a 60 km orari. I carri moderni navigano attraverso i fiumi, tirano con cannoni automatici e con cannoncini e lanciano fiamme. Il loro equipaggio può raggiungere una dozzina di sodati. La trasmissione degli ordini avviene per radio. La sovrappressione dell'aria all'interno del carro premunisce gli uomini contro i gas.

Man mano che si sviluppavano i carri armati vennero perfezionati anche i mezzi per la loro difesa. I cannoni antitank trapassano, col tiro diretto, la blindatura più robusta. Le mine hanno il compito di far saltare in aria il carro mentre che le trappole lo fanno trascinare provocandone l'esplosione. Gli uomini della fanteria ricevono una munizione speciale con la quale tirano contro le fessure d'osservazione. Gli aviatori della fanteria discendono a bassa quota e lasciano cadere le loro bombe dirompenti sulle pareti blindate dei carri. Il genio umano non sa trovare soltanto le armi offensive ma anche i mezzi per premunirsi. Hanno torto coloro che credono di poter fare la guerra coi soli carri armati. I carri armati non sono concepibili senza difesa antitank e viceversa.

Nell'esercito repubblicano osservammo carri armati russi, inglesi, francesi, americani e belgi. Il tipo più in voga è il carro armato veloce. Il primo carro armato veloce venne fabbricato dalle officine Renault ed impiegato dai francesi nel 1918. Da allora in poi questo tipo di carro venne perfezionato sempre maggiormente ed adottato da quasi tutti gli eserciti moderni. Il suo peso è di 6 tonnellate, l'armamento è composto di due mitragliatrici o di un cannone di 3,7 o di un cannone corto di 7,5. Egli raggiunge una velocità di 34 km all'ora, è alto circa 2 metri, lungo 5 ed ha un equipaggio di due uomini.

Accanto al carro armato veloce i repubblicani impiegano carri armati Vickers, inglesi, di 12 tonnellate; 5 uomini, 5 mitragliatrici, un cannone di 4,7 ed una velocità oraria di 30 km. Si vedono anche alcuni modelli russi; il più in voga è il carro « Christie » che è senza dubbio uno dei migliori. Esso raggiunge una velocità di 60 km avanza su cinghie ed anche su ruote, pesa circa 12 tonnellate ed ha un armamento composto di 3 mitragliatrici, di un cannone automatico e di un cannone di